

17 MAI — DROIT DES PERSONNES LGBTI+ : APPEL À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET INDIVISIBILITÉ DES DROITS

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 16 MAI 2024

A l'occasion de la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie, la lesbophobie et la biphobie, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) rappelle que la lutte pour l'égalité et la liberté des minorités de genre et d'orientation sexuelle demeure d'une grande actualité dans le monde comme en France.

LDH
Fondée en 1898



En dépit d'avancées – que la LDH salue – dans certains pays, dans d'autres les droits des personnes LGBTI+ ont connu, au contraire, des reculs notoires.

Depuis l'année dernière, plusieurs Etats ont durci leurs législations et réglementations pour réprimer encore davantage les relations homosexuelles ou les transitions de genre :

- depuis mai 2023, en Ouganda, les relations homosexuelles sont passibles de la peine capitale ;
- en juillet 2023, la Russie a interdit les transitions de genre médicales et administratives ; en novembre 2023, sa Cour suprême a classifié le « Mouvement International LGBT » comme organisation « extrémiste terroriste » ;
- depuis avril 2024, l'Irak punit de dix à quinze ans de prison les relations homosexuelles, interdit les transitions de genre et « toute organisation promouvant l'homosexualité » encourt une peine d'emprisonnement de sept ans ;
- en février 2023, le Ghana a adopté une loi criminalisant « la promotion, le parrainage ou le soutien délibérés d'activités LGBT + » ;
- aux Etats-Unis, de nombreux Etats ont adopté des lois destinées à invisibiliser les personnes trans et/ou à les priver de leur accès aux traitements hormonaux et chirurgicaux et à bannir des écoles les livres évoquant les personnes LGBTI+.

Ces lois exposent les personnes LGBTI+ à un plus grand risque de discriminations et de violences, en légitimant leur stigmatisation, et limitent également leur accès aux soins. Ces répressions s'accompagnent souvent de mesures destinées à s'attaquer à la liberté d'expression des défenseurs des droits des personnes LGBTI+.

En France, nous continuons à observer des discriminations et des violences contre les personnes LGBTI+, comme le rappelle la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH) dans [sa dernière évaluation du plan national d'action contre les LGBTIphobies 2020-2023](#), tandis que certains mouvements politiques réactionnaires stigmatisent les musulmans et les pays à majorité musulmane, qu'ils accusent d'être la source des LGBTIphobies. Cette approche instrumentalise les personnes LGBTI+ tout en essentialisant les personnes de confession musulmane.

Ces mouvements politiques sont pourtant parmi les premiers à s'élever contre toutes les avancées législatives pour les personnes LGBTI+, ou à chercher à restreindre leurs droits. Une proposition de loi vient ainsi d'être déposée au Sénat qui prévoit d'interdire par principe l'accès aux traitements hormonaux et chirurgicaux aux enfants en questionnement ou en transition de genre. Cette approche généralisante, qui ne part ni du bien-être et des besoins spécifiques des mineurs, ni de leur intérêt supérieur comme l'a souligné la Défenseure des droits¹, ne cherche pas à défendre leurs droits mais à stigmatiser la transidentité. Comme au moment de l'adoption de la loi sur le mariage pour tous, les mouvements réactionnaires instrumentalisent les enfants pour polariser le débat public et s'attaquer aux droits des personnes LGBTI+.

La LDH constate ainsi que les attaques contre les droits des personnes LGBTI+ traversent toutes les sociétés à travers le monde, quels que soient leurs pays, leurs cultures ou leurs religions.

La LDH rappelle que les droits et libertés de toutes les personnes, quels que soient leur âge, leur religion, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, sont complémentaires, indivisibles, et doivent s'apprécier et se défendre ensemble.

La LDH souligne que la lutte pour les droits des personnes LGBTI+ est celle de l'égalité et de l'effectivité des droits de toutes et tous et elle exhorte à s'opposer à toutes les visions réactionnaires, toutes les discriminations et oppressions d'où qu'elles viennent, en France et dans le monde. Les droits des personnes LGBTI+ sont des droits humains.

LDH

Fondée en 1898



¹ [Avis sur la proposition de loi « visant à encadrer les pratiques médicales mises en œuvre dans la prise en charge des mineurs en questionnement de genre », Défenseur des droits, 6 mai 2024.](#)